

connaissance de cause c'était, une atteinte à la loyauté et à la délicatesse. Nous avons changé tout cela, disait Sganarelle ; M. Bernard est allé plus loin, car on parle de circulaires autographes adressées à de nombreux correspondants pour les dissuader de souscrire à l'*Histoire des comtes de Forez et des ducs de Bourbon*. J'ai peine à le croire, et si c'est un des procédés mis en usage par M. Bernard, je ne l'en félicite pas. Mais quel intérêt peut-il avoir à entraver la publication de ce manuscrit ? On dirait que cet écrivain est le Christophe-Colomb de notre histoire provinciale, qu'il a frappé d'un droit prohibitif tout ce qui n'émane pas de sa plume et que personne ne peut mettre le pied sur les terres du Lyonnais, Forez et Beaujolais. En disant cela je ne fais pas une supposition arbitraire. Voici les paroles de M. Bernard : « Au reste, nous saurons bientôt à quoi nous en tenir, s'il est vrai qu'on imprime un de ces manuscrits, *ce dont les éditeurs n'ont pas jugé à propos de me faire part malgré l'intérêt que je lui porte.* » L'intérêt qu'on lui porte, c'est de l'empêcher de voir le jour. Au reste, nous pouvons nous édifier sur les sentiments de M. Bernard à l'égard de La Mure :

Oh ! de La Mure, toi surtout m'as fournis de riches documents, sans toi il n'aurait pas été possible de traiter l'histoire de nos pays. Reçois ici l'encens d'un fils dévoué (Hist. du Forez t. 1 Préf.)

J'ai déposé dans la bibliothèque de Montbrison les riches manuscrits de La Mure, mine inépuisable dans laquelle aussi j'ai puisé sans mesure. (id)

De tous les manuscrits découverts à Auxerre la *pièce la plus curieuse* est l'ouvrage intitulé : *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez.* (Hist. du Forez t. 2 p. 60.)

Que dirait le bon chanoine en entendant les propos ingrats de celui qui s'est assimilé sa substance, qui vit de sa propre vie ; car bien que M. Bernard nous donne comme un péché de jeunesse les emprunts qu'il a faits à La Mure, la vérité est que l'habitude le lui a fait contracter dans son âge viril ; on n'a qu'à ouvrir, pour s'en convaincre, les *d'Urfès*, la *Généalogie des sires de Beaujeu* publiée dans la *Revue de la noblesse*, la *Notice sur l'abbaye d'Ainay* etc, et si jamais l'éditeur des *Ducs de Bourbon* prend la fantaisie de donner le bilan des emprunts secrets de M. Bernard, on verra que ses dédains affectés pour le vieil historien du Forez, ne sont

Dans mon admiration juvénile je lui ai trop emprunté jadis, croyant que ce livre était pour nous la loi et les prophètes. La vérité est que notre bon chanoine n'entendait rien à l'histoire antérieure au XVI^e siècle.

En réalité hors les actes qu'il nous a conservés, son *Histoire des comtes de Forez* le moins précieux de ses manuscrits, à mon avis, me semble peu important etc.

(Revue du Lyonnais, février 1859.)